



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE
2021-654546

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 2 juillet 2021

Intitulé du poste (F/H): <p style="text-align: center;">Agent d'accueil et de surveillance (H/F)</p> <p style="text-align: center;">Abbaye de Cluny, Musée d'Art et d'Archéologie de Cluny, Chapelle des moines de Berzé-la-Ville</p>	Catégorie statutaire : C Corps : Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage Code corps (cf. Annexe) : AASM Groupe RIFSEEP* : 2 Métier du CMN : Agent d'accueil et de surveillance Groupe d'emploi CMN : 1
Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) Culture et Patrimoine	
Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) CUL02B	
Adresse administrative et géographique de l'affectation : Cluny (71250)	

Missions et activités principales :

Au sein de l'équipe d'accueil et de surveillance du monument, l'agent d'accueil et de surveillance assure l'accueil et la sécurité des visiteurs, la sécurité du monument et la sûreté des collections permanentes et des œuvres présentées dans le cadre des expositions temporaires.

ACTIVITES

En matière d'accueil des publics :

- Il accueille les visiteurs et les publics spécifiques (handicapés, scolaires...), les renseigne, les oriente, les assiste en fonction du besoin
- Il peut être amené à prendre les réservations des groupes
- Il assure le contrôle Vigipirate au sein du monument et contrôle les titres d'accès au monument.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Il veille à la sécurité des visiteurs, du monument, du matériel et des collections
- Il assure des rondes régulières dans l'enceinte du monument
- Il veille à la sûreté des collections
- Il veille au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés au sein du monument.

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Il veille à la propreté des espaces de travail et de visite et peut être amené à assurer l'entretien courant de ces espaces
- Il assure la petite maintenance

En matière d'actions de médiation culturelle :

- Il conduit des visites commentées des monuments et de leurs collections
- Il peut être amené à assurer des actions de médiation plus spécifiques

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Première expérience dans un établissement culturel en qualité d'agent d'accueil appréciée
- Connaissances des techniques et des règles essentielles en matière de sécurité – sûreté des ERP
- Pratique d'une langue étrangère appréciée

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes et mettre en œuvre le règlement de visite du monument
- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics
- Intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles
- Rendre compte à sa hiérarchie

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Ponctualité et sens de l'accueil
- Travail en équipe
- Maîtrise de l'expression orale
- Disponibilité et respect à l'égard du public et des collègues

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au responsable opérationnel.

Liaisons fonctionnelles : Visiteurs, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- Poste ouvert à tous statuts : fonctionnaires (toutes fonctions publiques) de catégorie C, et en contrat à durée indéterminée à temps complet
- Rémunération comprise entre 18 669 € et 20 018 € bruts annuels en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent, hors accessoires
- Emploi posté, soumis à l'obligation de travail dominical
- Travail certains jours fériés et lors d'opérations fédératives
- Respect des horaires de travail du service accueil et surveillance, conformément à l'accord ARTT
- Travail en extérieur
- Sites difficilement accessibles : nombreuses marches et activité physique régulière en poste

Qui contacter ?

Informations :

Monsieur Benoît-Henry Papounaud, administrateur : benoit-henry.papounaud@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation (obligatoires) à envoyer **au plus tard le 2 août 2021** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail :

recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/07/2021